**RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL POUR L’AMÉLIORATION
DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES, LA RÉDUCTION DES RISQUES
DE CATASTROPHES, LA PRESTATION DE SERVICES ET LA COMMUNICATION
(Nairobi, 15-17 décembre 2015)**

1. Rappel des faits
	1. Lors de sa 16e session, qui s’est tenue à Praïa (Cabo Verde) du 3 au 9 février 2015, le Conseil régional I (CR I) a insisté sur la nécessité d’aligner ses méthodes de travail sur les axes stratégiques et les résultats escomptés du Plan stratégique de l’OMM, ainsi que sur les résultats escomptés de son propre Plan stratégique. Il a donc décidé de créer plusieurs organes subsidiaires, dont le «**Groupe de travail pour l’amélioration des prévisions météorologiques, la réduction des risques de catastrophes, la prestation de services et la communication**».
	2. Le Groupe de travail est composé de:
2. Deux spécialistes de la prévention des catastrophes et de l’atténuation de leurs effets;
3. Deux spécialistes des services océanographiques et de météorologie maritime;
4. Deux spécialistes de la prévision numérique du temps, de son développement et de ses applications, depuis la prévision immédiate jusqu’à la prévision à moyenne échéance;
5. Deux spécialistes de l’intégration des services, y compris des services météorologiques destinés au public (médias, sciences sociales, communication, etc.).
	1. Le CR I comprend également les organes subsidiaires suivants:

#### Le Groupe de gestion;

#### Le Groupe de travail pour les observations, les télécommunications et les infrastructures;

#### Le Groupe de travail des services et applications climatologiques;

#### Le Groupe de travail de l’hydrologie et des ressources en eau;

#### Le Groupe de travail pour les questions liées à la conformité des services de météorologie maritime et aéronautique et au recouvrement des coûts;

#### Le Comité des cyclones tropicaux pour le sud-ouest de l’océan Indien;

#### L’Équipe spéciale pour la météorologie aéronautique;

#### L’Équipe spéciale pour le WIGOS.

* 1. Le programme de travail du Groupe consiste à mettre en œuvre les volets régionaux du Plan stratégique de l’OMM pendant l’intersession. Le Groupe de travail a toute latitude pour proposer au Groupe de gestion du CR I la création d’un nombre raisonnable d’équipes spéciales censées contribuer à l’exécution du programme de travail.
	2. Les groupes de travail du CR I collaborent pour les questions interdisciplinaires, chacun fournissant les compétences nécessaires. Le Groupe de gestion facilite le processus de coordination.
1. Objectifs de la réunion
	1. Définir le mandat du Groupe de travail pour l’amélioration des prévisions météorologiques, la réduction des risques de catastrophes, la prestation de services et la communication en vue de le soumettre au Groupe de gestion.
	2. Examiner le Plan stratégique de l’OMM et convenir des tâches susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des volets régionaux de ce plan qui relèvent de la compétence du Groupe de travail, à savoir la prévision météorologique, la prévention des catastrophes et la prestation de services.
	3. Examiner les décisions concernant le Groupe de travail qui ont été prises lors de la
	seizième session du Conseil régional I et du 17eCongrès météorologique mondial et faire des recommandations quant au meilleur moyen de les mettre en application.
	4. Suggérer des mécanismes (par ex., des équipes spéciales) pour l’exécution des tâches spécifiques à l’attention du Groupe de gestion.
	5. Convenir d’un plan de travail pour l’intersession.
2. Participants

 Le Secrétariat de l’OMM, les services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et le Groupe de gestion du CR I seront représentés à la réunion du Groupe de travail.

1. Déroulement de la réunion
	1. Les membres du Groupe de travail commenceront par faire des exposés dans leurs domaines de compétence respectifs afin de mettre en avant des points qui devront être examinés au titre des trois axes de travail du Groupe.
	2. Les questions relatives à la mise en œuvre de projets et d’initiatives d’envergure dans la Région seront examinées, notamment: la stratégie de l’OMM en matière de prestation de services, les systèmes de prévision et d’alerte axés sur les impacts, l’application du Protocole d’alerte commun (CAP) pour la diffusion des alertes, la mise en œuvre du projet de démonstration concernant la prévision des conditions météorologiques extrêmes, le suivi de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe (Sendai, Japon, mars 2015) et ses répercussions sur les SMHN, les systèmes d’alerte précoce multidanger (MHEWS), l’inventaire des risques naturels, etc.
	3. Chaque intervenant disposera d’un laps de temps de 30 à 40 minutes englobant une séance de questions-réponses.
	4. Des petits groupes de réflexion seront constitués au besoin.
	5. La réunion s’achèvera par un récapitulatif des débats et la formulation de recommandations à l’intention du Groupe de gestion et des Membres du Conseil régional I.